

Distribution de : LA FAGE

Mende, le lundi 18 septembre 2023

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE LACHAMP-RIBENNES

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire									
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie				
					Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coll n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Radon Bq/L	Conduc- tivité µS/cm	Nitrites mg/L	pH unité pH	Turbi- dité NFU
LA FAGE HABITATION PARTICULIERE	23/08/2023 LDA48	<0,03	<0,03	20,1	0	0	1	<1	0		68	<0,01	6,3	<0,2
LA FAGE HABITATION PARTICULIERE	13/09/2023 LDA48									328				
Limites de qualité en gras	maximum				0	0			0	100,0	1100	0,1	9	1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum										200		6,5	

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut noter la présence excessive de radon et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Compte tenu de la présence de radon à une concentration supérieure à la référence de qualité, un suivi spécifique a été mis en place sur ce réseau dans le cadre du contrôle sanitaire. Cette situation n'impose à ce stade aucune précaution d'usage particulières pour les abonnés. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.